

Le 2 août 2006

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Jacinte Lafontaine
Directrice
Affaires juridiques Distribution

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-3504
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : jacinte.lafontaine@hydro.qc.ca

Objet : Dépôt du rapport annuel 2005 du Distributeur en vertu de l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*
Notre dossier : R000222 JL

Chère consœur,

La présente fait suite à la rencontre administrative tenue le 28 juin dernier avec les représentants de la Régie concernant le calcul du compte de pass-on sur les approvisionnements postpatrimoniaux.

Au cours de cette rencontre, la Régie demandait au Distributeur de produire en annexe de la pièce HQD-7-Documents 1 du rapport annuel, le détail du compte de pass-on établi sur une base mensuelle. Cette annexe est jointe au présent envoi.

Par ailleurs, suite au constat d'erreurs mineures de reclassement dans les achats d'électricité et les combustibles n'affectant en rien le bénéfice net déclaré pour l'année 2005, le Distributeur dépose également les pièces HQD-2, Documents 2 et 3 révisées afin de refléter les reclassements effectués.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



JACINTE LAFONTAINE
Directrice Affaires juridiques Distribution

/nm